

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

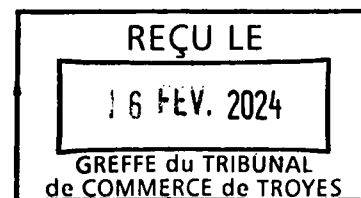
**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00210 Numéro SIREN : 839 012 135 Nom ou dénomination : 3 METAL

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 1578

1578



3 METAL

145 Avenue d'Echenilly

10120 ANDRE LES VERGERS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

Certifié conforme

3 METAL
145 avenue d'Echenilly
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
Siret : 839 012 135 00019 - APE : 4391A

3^e METAL

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	822,17	464,52	357,65	0,80	522,08	1,06
Autres immobilisations corporelles	20 416,67	3 408,33	17 008,34	37,95	4 333,34	8,78
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	21 238,84	3 872,85	17 365,99	38,75	4 855,42	9,84
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					14 112,00	28,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5,15		5,15	0,01		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	988,62		988,62	2,20	4 002,20	8,11
. Autres	8 666,56		8 666,56	19,34		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 411,44		15 411,44	34,39	24 836,59	50,35
Charges constatées d'avance	2 378,46		2 378,46	5,31	1 521,00	3,08
TOTAL (II)	27 450,23		27 450,23	61,25	44 471,79	90,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	48 689,07	3 872,85	44 816,22	100,00	49 327,21	100,00

3^e METAL

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	2,23	1 000,00	2,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100,00	0,22	100,00	0,20
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	13 200,59	29,45	8 656,37	17,55
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-8 194,36	-18,27	4 544,22	9,21
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	6 106,23	13,62	14 300,59	28,99
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	24 354,97	54,34	20 435,11	41,43
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 094,42	13,60	5 565,05	11,28
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	658,45	1,47		
. Organismes sociaux	2 982,37	6,65	455,45	0,92
. Etat, impôts sur les bénéfices			272,00	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 771,00	3,95	8 150,01	16,52
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	219,00	0,49	149,00	0,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 629,78	5,87		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	38 709,99	86,37	35 026,62	71,01
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	44 816,22	100,00	49 327,21	100,00

3^e METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	53 515,00		53 515,00	100,00	55 262,00	100,00	-1 747	-3,15	
Chiffres d'Affaires Nets	53 515,00		53 515,00	100,00	55 262,00	100,00	-1 747	-3,15	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			8 666,56	16,19	3 000,00	5,43	5 666	188,87	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			768,39	1,44			768	N/S	
Autres produits			0,18	0,00	0,28	0,00			
Total des produits d'exploitation (I)			62 950,13	117,63	58 262,28	105,43	4 688	8,05	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 903,03	37,19	19 949,86	36,10	-46	-0,22	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			28 578,24	53,40	25 732,32	46,56	2 846	11,06	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 429,93	2,67	468,25	0,85	961	205,34	
Salaires et traitements			17 152,59	32,05	1 500,00	2,71	15 652	N/S	
Charges sociales			6 178,95	11,54	2 275,59	4,12	3 903	171,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 489,43	4,65	3 242,20	5,87	-753	-23,22	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			277,32	0,52	277,84	0,50		0,00	
Total des charges d'exploitation (II)			76 009,49	142,03	53 446,06	96,71	22 563	42,22	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-13 059,36	-24,39	4 816,22	8,71	-17 875	-371,15	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-13 059,36	-24,39	4 816,22	8,71	-17 875	-371,15	

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000,00	9,34			5 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	5 000,00	9,34			5 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135,00	0,25			135	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	135,00	0,25			135	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 865,00	9,09			4 865	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			272,00	0,49	-272	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	67 950,13	126,97	58 262,28	105,43	9 688	16,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 144,49	142,29	53 718,06	97,21	22 426	41,75
RÉSULTAT NET	-8 194,36 <i>Perte</i>	-15,30	4 544,22 <i>Bénéfice</i>	8,22	-12 738	-280,32
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

3 METAL

page 5

BILAN ACTIF

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	822,17	464,52	357,65	0,80	522,08	1,06
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	822,17		822,17	1,83	822,17	1,67
281500 Installations techniques, matériel		464,52	-464,52	-1,03	-300,09	-0,60
Autres immobilisations corporelles	20 416,67	3 408,33	17 008,34	37,95	4 333,34	8,78
218200 Matériel de transport	20 416,67		20 416,67	45,56	11 416,67	23,14
281820 AMORT MAT DE TRANSPORT		3 408,33	-3 408,33	-7,59	-7 083,33	-14,35
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	21 238,84	3 872,85	17 365,99	38,75	4 855,42	9,84
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					14 112,00	28,61
411000 CLIENTS					14 112,00	28,61
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	5,15		5,15	0,01		
401000 FOURNISSEURS	5,15		5,15	0,01		
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	988,62		988,62	2,20	4 002,20	8,11
445660 TVA sur autres biens et services	483,02		483,02	1,08	355,60	0,72
445670 Crédit de TVA à reporter					3 523,00	7,14
445800 Taxes sur le chiffre d'affaires à r	360,00		360,00	0,80		
445860 Taxes sur le chiffre d'affaires sur	145,60		145,60	0,32	123,60	0,25
Autres	8 666,56		8 666,56	19,34		
441000 Etat - Subventions à recevoir	8 666,56		8 666,56	19,34		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						

3 METAL

page 6

BILAN ACTIF

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Disponibilités	15 411,44		15 411,44	34,39	24 836,59	50,35
512150 CIC EST	15 411,44		15 411,44	34,39	24 836,59	50,35
Charges constatées d'avance	2 378,46		2 378,46	5,31	1 521,00	3,08
486000 Charges constatées d'avance	2 378,46		2 378,46	5,31	1 521,00	3,08
TOTAL (II)	27 450,23		27 450,23	61,25	44 471,79	90,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	48 689,07	3 872,85	44 816,22	100,00	49 327,21	100,00

3 METAL

page 7

BILAN PASSIF

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
101300 Capital souscrit - appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100,00	100,00
106100 RESERVE LEGALE	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 200,59	8 656,37
106800 Autres réserves	13 200,59	8 656,37
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-8 194,36	4 544,22
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	6 106,23	14 300,59
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	24 354,97	20 435,11
455100 C/C EL RHARBI	24 354,97	20 435,11
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 094,42	5 565,05
401000 FOURNISSEURS	5 220,82	4 823,45
408100 Fournisseurs, fact.non parv.	873,60	741,60
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	658,45	
421002 TRIQUENEAUX FERNANDES TELIO	658,45	
. Organismes sociaux	2 982,37	455,45
431000 Sécurité sociale	259,00	257,00
437020 ASSURANCE CREDIT MUTUEL	288,84	
437080 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 241,25	
437200 Mutuelle	120,54	117,60
437300 Caisses de retraites	72,74	80,85
. Etat, impôts sur les bénéfices		272,00
444000 Etat - Impôts sur les bénéfices		272,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 771,00	8 150,01

3 METAL

page 8

BILAN PASSIF

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)
445720 TVA COLLECTEE 20%	1 771,00	3 793,39
445800 Taxes sur le chiffre d'affaires à r		4 356,62
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	219,00	149,00
448600 Charges à payer	219,00	149,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 629,78	
467300 CIC ASS FIAT DUCATO	1 063,78	
467400 MMA	1 566,00	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	38 709,99	35 026,62
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	44 816,22	49 327,21

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 9

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	53 515,00		53 515,00	100,00	55 262,00	100,00	-1 747	-3,15	
704100 TRAVAUX 10%					716,67	1,30	-716	-100,00	
704200 TRAVAUX 20%	53 515,00		53 515,00	100,00	54 545,33	98,70	-1 030	-1,88	
Chiffres d'Affaires Nets	53 515,00		53 515,00	100,00	55 262,00	100,00	-1 747	-3,15	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			8 666,56	16,19	3 000,00	5,43	5 666	188,87	
740000 Subventions d'exploitation			8 666,56	16,19	3 000,00	5,43	5 666	188,87	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			768,39	1,44			768	N/S	
791000 Transferts de charges d'exploitatio			768,39	1,44			768	N/S	
Autres produits			0,18	0,00	0,28	0,00			
758000 Produits divers de gestion courante			0,18	0,00	0,28	0,00			
Total des produits d'exploitation (I)			62 950,13	117,63	58 262,28	105,43	4 688	8,05	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 903,03	37,19	19 949,86	36,10	-46	-0,22	
601000 Achats stockés - Matières premières			2 965,79	5,54	12 007,21	21,73	-9 042	-75,30	
602100 Matières consommables			2 266,21	4,23			2 266	N/S	
602200 Fournitures consommables			14 671,03	27,41	7 417,65	13,42	7 254	97,80	
602210 COMBUSTIBLES					525,00	0,95	-525	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			28 578,24	53,40	25 732,32	46,56	2 846	11,06	
604000 Achats d'études et prestations de s			2 220,77	4,15	5 777,76	10,45	-3 557	-61,56	
605000 Achats de matériel, équipements et			227,21	0,42			227	N/S	
606140 CARBURANT			6 284,71	11,74	5 464,79	9,89	820	15,01	
606300 Fournitures d'entretien et de petit			1 119,26	2,09	2 663,74	4,82	-1 544	-57,97	
613200 Locations immobilières			9 045,00	16,90	4 965,00	8,98	4 080	82,18	
613500 Locations mobilières			148,40	0,28	88,00	0,16	60	68,18	
614000 Charges locatives et de copropriété			2 043,20	3,82	1 444,00	2,61	599	41,48	
615520 ENTRETIEN DU MAT. DE TRANSPORT			1 049,38	1,96	208,00	0,38	841	404,33	
616100 Multirisque			1 739,00	3,25	1 757,00	3,18	-18	-1,01	
616300 Assurance-transport			44,32	0,08	839,67	1,52	-795	-94,75	
622600 Honoraires			1 559,00	2,91	618,00	1,12	941	152,27	
622700 Frais d'actes et de contentieux			46,67	0,09	46,18	0,08		0,00	
625100 Voyages et déplacements			2 446,41	4,57	1 307,77	2,37	1 139	87,15	
626200 TELEPHONE MOBILE			161,69	0,30	159,96	0,29	2	1,26	
627000 Services bancaires et assimilés			423,62	0,79	392,45	0,71	31	7,91	
628200 COTISATIONS			19,60	0,04			19	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 429,93	2,67	468,25	0,85	961	205,34	
633300 Participation des employeurs à la f			247,17	0,46	20,25	0,04	227	N/S	
635111 CFE			726,00	1,36	448,00	0,81	278	62,05	
635411 CARTE GRISE			456,76	0,85			456	N/S	
Salaires et traitements			17 152,59	32,05	1 500,00	2,71	15 652	N/S	
641100 Salaires, appointements			17 152,59	32,05	1 500,00	2,71	15 652	N/S	
Charges sociales			6 178,95	11,54	2 275,59	4,12	3 903	171,56	
645100 Cotisations à l'URSSAF			1 908,16	3,57	516,00	0,93	1 392	269,77	
645200 Cotisations aux mutuelles & prévoy			1 704,80	3,18	1 646,40	2,98	58	3,52	
645300 Cotisations aux caisses de retraite			288,27	0,54	113,19	0,20	175	154,87	
645800 Cotisations aux autres organismes s			2 241,25	4,19			2 241	N/S	
647500 Médecine du travail, pharmacie			36,47	0,07			36	N/S	

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 489,43	3 242,20	-753	-23,22
681120 Immobilisations corporelles	2 489,43	3 242,20	-753	-23,22
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	277,32	277,84	0,50	0,00
651000 Redevances pour concessions, brevet	276,82	275,82	1	0,36
658000 Charges diverses de gestion courant	0,50	2,02	-2	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	76 009,49	53 446,06	22 563	42,22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 059,36	4 816,22	-17 875	-371,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-13 059,36	4 816,22	-17 875	-371,15
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000,00		5 000	N/S
771800 Autres produits exceptionnels sur o	5 000,00		5 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 000,00		5 000	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135,00		135	N/S
671200 PENAITES ET AMENDES	135,00		135	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	135,00		135	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 865,00		4 865	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		272,00	-272	-100,00
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES		272,00	-272	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	67 950,13	58 262,28	9 688	16,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 144,49	53 718,06	22 426	41,75
RÉSULTAT NET	-8 194,36	4 544,22	-12 738	-280,32
Perte		Bénéfice		
Dont Crédit-bail mobilier				

3 METAL

page 11

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/05/2021 au 30/04/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/04/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/04/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/04/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 44 816,22 E.

Le résultat net comptable est une perte de 8 194,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Actif immobilisé :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 30 Avril 2022 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 30 Avril 2022. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.1.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2021 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er mai 2021, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 21 239

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 239	15 000	6 000	21 239
Immobilisations financières				
TOTAL	12 239	15 000	6 000	21 239

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 873

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 383	2 489	6 000	3 873
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 383	2 489	6 000	3 873

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Outillage industriel	822	0	822	Non amortiss.
Matériel de transport	20 417	3 408	17 008	de 3 à 5 ans
TOTAL	21 239	3 408	17 831	

3.2 - Etat des créances = 12 039

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	12 039	12 039	
TOTAL	12 039	12 039	

3.3 - Charges constatées d'avance = 2 378

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	20,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	20,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 38 710

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	24 355	24 355		
Fournisseurs	6 094	6 094		
Dettes fiscales & sociales	5 631	5 631		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 630	2 630		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	38 710	38 710		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 093

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	874
Dettes fiscales & sociales	219
Autres dettes	
TOTAL	1 093

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 378

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 378
TOTAL	2 378

8.2 - Charges à payer = 1 093

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	874
Fournisseurs, fact.non parv.(408100)	874
Dettes fiscales et sociales :	219
Charges à payer(448600)	219
TOTAL	1 093

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/04/2022 12 mois	30/04/2021 12 mois	30/04/2020 12 mois	30/04/2019 14 mois	28/02/2018 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises	50	50	50	50	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	53 515	55 262	57 573	30 564	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-5 705	8 058	11 117	3 061	
c) Impôt sur les bénéfices		272	1 122	158	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-5 705	7 786	9 995	2 903	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-8 194	4 544	7 859	897	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-114	156	200	58	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-164	91	157	18	
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	3	2	1		
b) Montant de la masse salariale	17 153	1 500			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	6 179	2 276	57		

Observations complémentaires

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2022	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01052021	et clos le	30042022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
3 METAL 145 Avenue d'Echenilly 10120 ANDRE LES VERGERS			
SIRET	8 3 9 0 1 2 1 3 5 0 0 0 1 9	Mél:	anna.02400@gmail.com
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées Travaux de charpente		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	8 059
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D DÉDUCTIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CBG/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE EXPERT COMPTABLE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BADREAU ET ASSOCIÉS S.A.S. 1 Avenue de l'Europe 02400 CHATEAU THIERRY			
Tél: 03.23.83.18.38		Tél:	
CGA/OMGA	Visiteur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur conventionné:		Date: 25102022 Lieu: ANDRE LES VERGERS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visiteur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président Khalil EL RHARBI	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
		e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS: (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
Khalil EL RHARBI	50						
145 Avenue d'Echenilly 10120 Saint André Les Vergers							

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
BÉNÉFICIAIRES		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	17 152	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2468

(2022)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

3 METAL

[illegible]

(2022)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

3 METAL

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>3 METAL</u>					Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>145 Avenue d'Echenilly 10120 ANDRE LES VERGERS</u>																				
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td> </tr> </table>							8	3	9	0	1	2	1	3	5	0	0	0	1	9
8	3	9	0	1	2	1	3	5	0	0	0	1	9							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td> </tr> </table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td> </tr> </table>							1	2	1	2										
1	2																			
1	2																			

				Exercice N clos le		
				13/01/2022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010	012		
			014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030	17 366	
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048	17 366	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070		
			072	074	9 660	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	15 411	
	Charges constatées d'avance *		092	094	2 378	
	Total II		096	098	27 450	
	Total général (I + II)		110	112	44 816	
PASSIF					Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	100	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	13 201	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	(8 194)	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	6 106	
	Provisions pour risques et charges			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	6 094	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	32 616	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	38 710		
Total général (I + II + III)			180	44 816		
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3 METAL		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 13/10/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	{	Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
					217	218
					53 515	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	62 950	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	{		dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :	242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	{			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	
	{		260			
Total des charges d'exploitation (II)				261	76 009	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(13 059)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347	300	
	{			348	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(8 194)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexidécies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			316	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 METAL

Extension

[illegible]

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	822	442		444		446	822				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	11 417	462	15 000	464	6 000	466	20 417				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	12 239	492	15 000	494	6 000	496	21 239				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	300	532	164	534		536	465		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	7 083	552	2 325	554	6 000	556	3 408		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	7 383	572	2 489	574	6 000	576	3 873		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5					
		Matériel de trans									
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1	6 000	6 000									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578 6 000	580 6 000	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3 METAL										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2							
Terrains	710		715		3							
Constructions	720		725		4							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6							
Matériel de transport	750		755		7							
Autres immobilisations corporelles	760		765									
TOTAL		770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter									
Déficits imputés			983									
Déficits reportables			984									
Déficits de l'exercice			960	8 059								
Total des déficits restant à reporter			970	8 059								
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326				
N° du centre de gestion agréé								388				
Montant de la TVA collectée								374	10 703			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	8 802			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: 3. METAL										Néant ☐ *				
Exercice ouvert le: 01/05/2021. et clos le: 30/04/2022								Données en nombre de mois		1	2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS														
Effectif moyen du personnel * :								376	3,00					
Dont apprentis								657	2,00					
Dont handicapés								651						
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE														
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE														
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105						
TOTAL 1								106						
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée														
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143						
Subventions d'exploitation reçues								113						
Variation positive des stocks								111						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153						
TOTAL 2								144						
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾														
Achats								121						
Variation négative des stocks								145						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125						
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150						
TOTAL 3								152						
IV - Valeur ajoutée produite														
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises														
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117						
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE														
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE														
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026						
Période de référence								024			/			
Date de cessation								/			/			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.														

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30042022

SIREN

8 3 9 0 1 2 1 3 5

Dénomination de l'entreprise

3 METAL

Adresse (voie)

145 Avenue d'Echenilly

Code postal

10120

Ville

ANDRE LES VERGERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EL RHARBI Prénom(s) Khalil
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 29/04/1971 N° Département 99 Commune Kenitra Pays
Adresse : N° 145 Voie Avenue d'Echenilly
Code Postal 10120 Commune Saint André Les Vergers Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

30042022

SIREN

8 3 9 0 1 2 1 3 5

Dénomination de l'entreprise

3 METAL

Adresse (voie)

145 Avenue d'Echenilly

Code postal

10120

Ville

ANDRE LES VERGERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

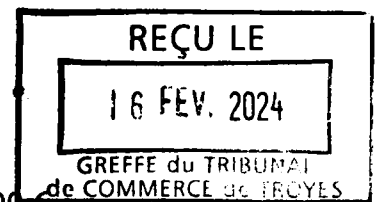
Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



3 METAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €
Siège social : 145 Avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
839 012 135 RCS TROYES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte nette comptable de 13 059.36 €, de l'exercice clos le 30 avril 2022, de la manière suivante :

-Un résultat de -13 059.36 €

-Une somme de -13 059.36 €

Affecté en totalité au compte « Autres Réserves ».

Abandon d'une somme de 5 000.00 € avec clause de retour à meilleure fortune.

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

SASU 3METAL
145 AVENUE D'ECHENILLY
10120 ST ANDRE LES VERGERS
839 012 135